

**VILLAGE DE NIGADOO**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

**Date :** le 14 juin 2021  
**Heure :** 18 h 30  
**Endroit :** Hôtel de Ville – Salle du conseil

---

**1. Ouverture de la réunion**

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

**2. Relevé des présences et constatation du quorum**

**Étaient présents (CONSEIL SORTANT) :**

- Charles Doucet – maire
- Charles Aubé – conseiller et maire adjoint
- Roger Gaudet – conseiller

**Étaient présents (CONSEIL NOUVELLEMENT ÉLU) :**

- Charles Doucet – maire
- Marie Chantal Arseneault – conseillère
- Olivier Dilhac – conseiller
- Raphaël Roy – conseiller
- Marco Scichilone – conseiller

**Employés présents :**

- Donna Landry-Haché – directrice/greffière
- Emilie Dilhac – agente communautaire/communication
- Mireille Arseneau – adjointe administrative

*(TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES RELIÉES À LA COVID-19)*

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

#### a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

<b>Résolution : 70-21</b>	<b>Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet</b>
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 3 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

### 4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

### 5. Présentations diverses – Néant

### 6. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

#### a) Résolution – Réunion ordinaire du 20 mai 2021

<b>Résolution : 71-21</b>	<b>Proposée par : Robert Gaudet Appuyée de : Charles Aubé</b>
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 mai 2021 soit adopté tel que présenté.	
<b>Pour : 3 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

### 7. Assermentation

En vertu de l'article 33(4) de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick, la secrétaire municipale (directrice générale & greffière), Donna Landry-Haché, procède à l'assermentation du nouveau conseil.

Suite à l'assermentation, les membres du conseil sortant se retire et le nouveau conseil entre en fonction.

Maire Charles Doucet reprend ses fonctions et préside la réunion avec les nouveaux membres du conseil.

### 8. Remerciements

#### a) Maire Doucet prend la parole.

Il remercie les conseillers Aubé et Gaudet pour leur dévouement et les présente avec une plaque de reconnaissance du village.

Le maire remercie les employés aussi et exprime sa gratitude d'avoir une si belle équipe.

## 9. Nomination – Maire adjoint (e)

### a) Résolution – Maire adjoint (e)

<b>Résolution : 72-21</b>	<b>Proposée par : Olivier Dilhac</b> <b>Appuyée de : Raphaël Roy</b>
Que, conformément à l'article 30 de la Loi sur les municipalités, <b><u>M. Marco Scichilone</u></b> soit nommé maire adjoint (e) du village de Nigadoo.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 10. Signataires

### a) Résolution – Signataires

<b>Résolution : 73-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Que <b><u>M. Charles Aubé</u></b> soit retiré de la liste des signataires du village de Nigadoo au niveau du compte d'opérations, du compte des égouts, du compte du conseil récréatif de Nigadoo ;  Et que <b><u>M. Marco Scichilone</u></b> soit autorisé à signer tout chèque, mandat ou effet pour ces mêmes comptes ; y compris les demandes bancaires reliées aux emprunts capitaux.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 11. Prochaine réunion

### a) Résolution – Annulation de la réunion ordinaire du mois de 2021.

<b>Résolution : 77-21</b>	<b>Proposée par : Marco Scichilone</b> <b>Appuyée de : Marie Chantal Arseneault</b>
Que les membres du conseil acceptent d'annuler la réunion ordinaire du mois de juin 2021.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

- b) Une réunion extraordinaire aura lieu le mercredi 16 juin 2021 à 18 h 30.
- c) La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 19 juillet 19 h.

## 12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18 h 45.